



Formules Cabaret



Cabaret - PETIT PARADIS - Dîner Spectacle

RCS 502 142 904 000 15 - APE 9001Z - TVA intra : FR03502142904 Licence Spectacle 1-1014656

Pré d'Audubert 47480 Pont du Casse. Tel : 05-53-95-02-35 Fax : 05-53-77-33-08

Site : www.cabaretpetitparadis.com Mail : contact@cabaretpetitparadis.com

*C'est en 2008 que le seul cabaret dîner-spectacle **Professionnel** du Lot-et-Garonne a ouvert ses portes sur la commune de Pont-du-Casse à **5 min d'Agen**.*

*D'une capacité intimiste de **230 places**, dans une salle feutrée et chaleureuse entièrement climatisée, le Petit Paradis vous accueille **toute l'année** en Déjeuner et Dîner Spectacle destinés aux particuliers et groupes (comités d'entreprises, associations, anniversaires ...)
Mais aussi pour les Séminaires professionnels, locations de salle pour Mariages, Baptême, et vous propose diverses formules avec ou sans repas, avec ou sans spectacle.*

Nos spectacles haut en couleurs chorégraphiés par Thierry Schwartz, retracent l'esprit des cabarets parisiens mais toujours avec une originalité artistique et une mise en scène particulière avec un savoir-faire professionnel reconnu dans le milieu du spectacle vivant.

Deux heures de revue avec du chant, de la magie, de la danse interprétée par nos artistes de métier. Plumes, strass et paillettes agrémentent des tableaux aussi magnifiques que magiques. Des jeux de lumières et une machinerie scénique dédiée à chaque spectacle mettent en valeur tout le professionnalisme de nos artistes.

Au plaisir de vous accueillir dans l'univers du Petit Paradis



Cabaret - PETIT PARADIS - Dîner Spectacle

RCS 502 142 904 000 15 - APE 9001Z - TVA intra : FR03502142904 Licence Spectacle 1-1014656

Pré d'Audubert 47480 Pont du Casse. Tel : 05-53-95-02-35 Fax : 05-53-77-33-08

Site : www.cabaretpetitparadis.com Mail : contact@cabaretpetitparadis.com

Salle climatisée et adaptée pour personne à mobilité réduite.

Parking Privé automobile et bus.

Horaires

Le Dîner-Spectacle

20h00 accueil

20h30 repas

22h30 spectacle

00h30 dancing

02h00 fin

3h30 Week-end et veilles de fêtes

Le Déjeuner-Spectacle

11h45 accueil

12h00 repas

13h45 spectacle

16h00 dancing

17h00 fin

Spectacle seul et champagne spectacle

Pour le déjeuner :
accueil à 13h30

Pour le dîner :
accueil à 22h00

Uniquement sur réservation

Actualités et Offres spéciales sur notre page Facebook : [petit paradis](#)





LES FORMULES

Spectacle + Repas + Boissons

Vu sur
TF1

Entrée spectacle : 28€

3 Menus (au choix)

Menu n°1

PETIT PARADIS 15€

Salade Agenaise

Manchons de Canard confits
Sauce Pruneaux
assortiment de légumes

Tarte Normande

Menu n°2

ANGE 25€

Salade Duo

Gésiers / Saumon fumé
Et son toast de Foie Gras

Magret de Canard
sauce Forestière
OU

Papillote de la Mer
Assortiment de légumes

Entremet au Chocolat

Menu n°3

ARCHANGE 45€

Terrine de Foie Gras à l'ail

Salade de Saumon fumé

Tournedos de Bœuf
Sauce Morilles

Assortiment de légumes

Cabécou et salade à l'huile de
Noix

Dôme Fruits Rouges

3 Forfaits Boissons (au choix)

Pour les groupes à partir de 15 pers minimum

Forfait n°3 : 15€

Kir Pétillant
Vin de Bordeaux
(rouge, rosé ou blanc)
Eau minérale & gazeuse
Café
Coupe de champagne

Forfait n°2 : 10€

Kir Cassis
Duras Grand Mayne
(rouge, rosé ou blanc)
Café
Coupe Blanc de Blanc

Forfait n°1 : 5€

Punch maison
Vin de Buzet
(rouge, rosé ou blanc)
Café

Des boissons sans alcool seront proposées aux personnes n'en buvant pas

Cabaret - PETIT PARADIS - Dîner Spectacle

RCS 502 142 904 000 15 - APE 9001Z - TVA intra : FR03502142904 Licence Spectacle 1-1014656

Pré d'Audubert 47480 Pont du Casse. Tel : 05-53-95-02-35 Fax : 05-53-77-33-08

Site : www.cabaretpetitparadis.com Mail : contact@cabaretpetitparadis.com

AUTRES PRESTATIONS

Mariage

Conférence

Réception

Séminaire

Cocktail dinatoire dans le parc





*Élection de Miss Prestige au Petit Paradis
en présence de Madame De Fontenay*



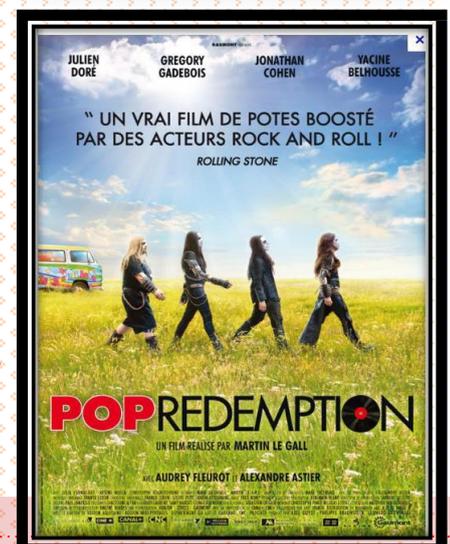
Lilly Wood and the Prick en duo avec Disiz la Peste

Une tenue pour le moins extravagante pour la chanteuse française. Mais la prestation est pimantée par l'arrivée de Disiz la Peste.



*Costumes du
Petit Paradis
prêtés pour
l'Eurovision*

*Tournage du film POP Rédemption au Petit Paradis
avec Julien Doré, Alexandre Astier (Camelott) et Audrey
Fleurot (Intouchable)*



Cabaret - PETIT PARADIS - Dîner Spectacle

RCS 502 142 904 000 15 - APE 9001Z - TVA intra : FR03502142904 Licence Spectacle 1-1014656

Pré d'Audubert 47480 Pont du Casse. Tel : 05-53-95-02-35 Fax : 05-53-77-33-08

Site : www.cabaretpetitparadis.com Mail : contact@cabaretpetitparadis.com



Conditions Générales de Vente

La signature du devis indique la prise de connaissance et l'acceptation des conditions générales.

Très Ac. Spectacle uniquement sur réservation, valables du 1er oct. 2020 au 30 juin 2021 en déjeuner et dîner-spectacle, spectacle seul ou champ dîner-spectacle. (Hors soirées événementielles, suivant notre calendrier d'ouvertures et disponibilités de places).

Un devis est basé sur la prestation demandée à la réservation. Il ne tient pas compte des suppléments facultatifs que vous pourriez commander éventuellement lors de votre venue (Champagne, etc...)

Spectacle seul(1)et Champagne+Spectacle: accueil aux horaires dédiés. Afin de respecter la législation, aucune boisson alcoolisée supérieure ou égale à 18° ne pourra être servie aux personnes n'ayant pas consommé un repas sur place.

Repas+Spectacle (1+2): tables inférieures à 15 personnes: un chèque d'acompte équivalant aux entrées spectacle (soit 28€/pers.) validera la réservation des places. (Perception du prix des entrées spectacles avant l'accès dans les lieux du spectacle BO.DGI.3E-2-07). En cas de changement à la baisse du nombre de spectateurs d'ici la date prévue, nous prévenir au plus tard 24h avant, dans le cas contraire le nombre de places réservées sera considéré dû. Les tarifs « individuels » permettent l'accès aux cartes des boissons.

Repas+Spectacle+Boissons (1+2+3): à partir de 15 personnes présentes possibilité d'accéder aux forfaits boissons (3) (hors menu enfant < 10ans, non cumulable avec Bon Cadeau et autres offres promotionnelles) Le(s) menu(s) doit(ent) être choi(s) à l'avance ainsi que le forfait boissons éventuel, à la confirmation de réservation. Un acompte équivalant au prix des Entrées Spectacle validera la réservation. (Perception du prix des entrées spectacles avant l'accès dans les lieux du spectacle BO.DGI.3E-2-07). En cas de changement à la baisse du nombre de spectateurs d'ici la date prévue, nous prévenir au plus tard 24h avant, dans le cas contraire le nombre de places réservées sera considéré dû et des Bons Cadeaux seront édités pour les absents. Tout supplément demandé le jour de la réservation par une tierce personne du groupe fera l'objet d'une confirmation systématique auprès du responsable du dit groupe en charge de la réservation. La réservation peut être confirmée par virement ou CB. En cas de non confirmation au minimum 15 jours avant la date prévue, les places seront automatiquement remises en vente. Les forfaits boissons sont applicables à l'ensemble du groupe d'un minimum de 15 personnes présentes (hors calcul: enfant < 10ans et Bon Cadeau). Dans le cas d'une réservation prise avec forfait boissons n'atteignant pas 15 pers minimum le jour de l'évènement, les forfait boissons ne seront plus accessibles. Dans le cas de personnes ne consommant pas d'alcool, des boissons de substitution sans alcool leur seront proposées.

Bon cadeau: les acheteurs choisissent la formule qu'ils souhaitent offrir, les bénéficiaires choisiront la date. Un règlement par chèque ou espèces correspondant à la (aux) formule(s) achetée(s) à la commande, encaissé à la date d'achat du(des) bon(s) cadeau. Prévoir un règlement pour chaque Bon Cadeau commandé. Durée de validité: 1 an.

Location de salle: possibilité de séminaires ou réunions de 9h à 12h ou de 17h à 20h (autres horaires nous consulter).

La salle est mise à disposition gratuitement si la réunion est suivie d'un repas+spectacle. Le matériel sur place (audio et vidéo) est également mis à disposition gratuitement dès lors qu'une personne du Petit Paradis reste présente lors de la réunion pour s'assurer du bon fonctionnement et de la bonne utilisation du matériel. Il est recommandé de procéder à des essais de compatibilité si vous apportez votre propre matériel.

La terrasse du Petit Paradis (Le Petit Lac) peut être réservée ou louée indépendamment de la salle de spectacle. Suivant les conditions météo, la direction s'autorise pour des raisons de sécurité, d'annuler, reporter ou déplacer l'activité à l'intérieur de la salle ou sous chapiteau.

Les taux de TVA appliqués seront ceux en vigueur le jour de l'évènement. La disponibilité des dates est consultable par mail ou auprès du service commercial au 05-53-95-02-35. Couverture d'une date à partir de 80 personnes minimum présentes. Le diffuseur du spectacle se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter une représentation si ce seuil minimum de spectateurs ne devait être atteint et préviendra les spectateurs dans un délai de minimum de 7(sept) jours. Le chèque de réservation sera restitué ou affecté sur une autre date de réservation à la convenance du client.

Le producteur du spectacle peut modifier sa programmation artistique sans préavis. Le placement en salle n'est pas libre, il est établi en fonction des enregistrements de réservations, des groupes à scinder le moins possible et des personnes à mobilité réduite prioritaire, un souhait de placement peut être noté à la réservation mais ne peut être garanti. Afin de respecter la réglementation en vigueur sur l'accessibilité, nous indiquons la présence de personnes à mobilité réduite le cas échéant. Nous déconseillons les enfants de moins de 5 ans par rapport au volume sonore réglementé des salles de spectacles.

Le Petit Paradis peut modifier le contenu de ses menus, à qualité égale ou supérieure, dans le cas d'une rupture d'approvisionnement inopportune ou dans le cas de l'utilisation de Bons Cadeaux édités lors d'une saison précédente avec des anciens menus. Le service de consommation est totalement interrompu durant le spectacle. Toutes les consommations sont facultatives en revanche il n'est pas autorisé d'apporter ses propres consommations sur place (sauf dérogation particulière). La salle est non-fumeur. Tenue correcte exigée. Les billets d'Entrées spectacle sont remis le jour même avant l'accès à la salle de spectacles: tout spectateur doit garder avec lui son billet. Spectacle protégé: interdiction de prendre des photos et/ou vidéos du spectacle (même partielles, bande son comprise) (sauf accord contractuel). DVD des spectacles en vente. (Code de la propriété intellectuelle articles L111-1 à L335-4). La salle pourra faire procéder à l'évacuation de toute personne troublant gravement l'ordre public. L'usage du téléphone portable est interdit dans la salle durant le spectacle. Dans le cas d'un tournage de film, d'une captation audiovisuelle retransmise en direct ou en différé, le spectateur sera averti que son image est susceptible d'y figurer. Toute personne en état d'ivresse ne pourra pénétrer dans la salle. Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit d'introduire dans le site des armes, substances explosives, inflammables ou volatiles, des bouteilles, récipients, objets tranchants ou contendants et, d'une manière générale, tout objet susceptible de servir de projectile. Il est également interdit d'introduire, dans le site, tout objet dangereux, tout article pyrotechnique et des signes et banderoles de toute taille de nature politique, idéologique, religieuse ou publicitaire. Tout contrevenant aux dispositions ci-dessus engage sa responsabilité et s'expose à des poursuites.

En cas de non règlement à l'échéance, il sera dû, conformément à la loi 92.1442 du 31/12/1992, une indemnité calculée sur la base d'une fois et demi le taux d'intérêt légal en vigueur, TVA en sus. De convention expresse, une intervention contentieuse entraîne l'application titre de dommages et intérêts d'une indemnité égale à 15% de la somme impayée. En cas de litige, seul le tribunal de commerce d'Agén sera compétent. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

Moyens de paiement acceptés: Chèque, Espèce, CB (sauf Bon cadeau), Virement, Mandat administratif.

IBAN: FR76 30003 00019 00020152215 15 - BIC: SOGEFRPP Par virement indiquer en motif de transaction: « numéro de facture/devis ».

Les factures sont remises le jour même au responsable du groupe ou transmises par Mail dans les jours suivants.

Cabaret - PETIT PARADIS - Dîner Spectacle

RCS 502 142 904 000 15 - APE 9001Z - TVA intra: FR03502142904 Licence Spectacle 1-1014656

Pré d'Audubert 47480 Pont du Casse. Tel: 05-53-95-02-35 Fax: 05-53-77-33-08

Site: www.cabaretpetitparadis.com Mail: contact@cabaretpetitparadis.com